



Assemblée générale

Distr. générale
9 février 2023
Français
Original : anglais

Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Sainte-Hélène

Document de travail établi par le Secrétariat

Table des matières

	<i>Page</i>
Le territoire en bref	3
I. Évolution de la situation constitutionnelle, juridique et politique	5
II. Budget	5
III. Situation économique	6
A. Généralités	6
B. Développement	6
C. Agriculture et pêche	7
D. Transports et services publics	7
E. Banques et crédit	8
F. Tourisme	8
IV. Situation sociale	9
A. Généralités	9
B. Emploi	10
C. Éducation	10
D. Environnement	12

Note : Les informations figurant dans le présent document de travail proviennent de sources publiques, notamment du gouvernement du territoire, et de renseignements que la Puissance administrante a communiqués au Secrétaire général le 5 décembre 2022 en application de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies. Pour tout complément d'information, se reporter aux documents de travail antérieurs, à l'adresse suivante : <https://www.un.org/dppa/decolonization/fr/documents/workingpapers>.



V.	Île de l'Ascension	12
A.	Statut constitutionnel et politique	12
B.	Situation économique et sociale	13
C.	Environnement	14
VI.	Tristan da Cunha	15
A.	Statut constitutionnel et politique	15
B.	Situation économique et sociale	15
C.	Environnement	16
VII.	Relations avec les organisations et les partenaires internationaux	16
VIII.	Statut futur du territoire	17
A.	Position du gouvernement du territoire	17
B.	Position de la Puissance administrante	17
IX.	Décisions prises par l'Assemblée générale	17
Annexe		
	Carte de Sainte-Hélène	20

Le territoire en bref

Territoire : Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha forment un territoire non autonome au sens de la Charte des Nations Unies, administré par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Représentant de la Puissance administrante : Le Gouverneur Nigel Phillips (depuis août 2022).

Situation géographique : Située dans l'Atlantique Sud, à environ 1 900 kilomètres de l'Angola et 2 900 kilomètres du Brésil, Sainte-Hélène est une petite île volcanique. L'île de l'Ascension est située à 1 200 kilomètres au nord-ouest de Sainte-Hélène, et Tristan da Cunha et les autres îlots à environ 2 400 kilomètres au sud.

Superficie : Les îles de Sainte-Hélène et de l'Ascension et l'archipel de Tristan da Cunha ont une superficie totale de 310 kilomètres carrés.

Zone économique exclusive : 1 641 294 kilomètres carrés.

Population : Sainte-Hélène : 4 220 habitants (octobre 2022) ; Ascension : 983 habitants (septembre 2022) ; Tristan da Cunha : 238 habitants (novembre 2022).

Espérance de vie à la naissance : 77 ans [femmes : 81 ans ; hommes : 74 ans (2022)].

Langue : anglais.

Capitale : Jamestown (Sainte-Hélène) ; Georgetown (Ascension) ; Edinburgh of the Seven Seas (Tristan da Cunha).

Principaux partis politiques : néant.

Élections : Dernières élections : Sainte-Hélène : octobre 2021 (élections générales) ; Ascension : octobre 2022 (élections générales) ; Tristan da Cunha : mars 2019 (élections générales).

Parlement : Conseil législatif monocaméral sur Sainte-Hélène (15 sièges, 12 membres élus ; 40 % des 15 sièges, ainsi que la vice-présidence, sont occupés par une femme). En vertu de la Constitution de 2009, le (la) Gouverneur(e) est habilité(e) à promulguer des lois pour Ascension et Tristan da Cunha après consultation du Conseil de l'île concerné. L'archipel de Tristan da Cunha a un Conseil élu.

Produit intérieur brut (PIB) par habitant : 8 690 livres (Sainte-Hélène, 2020/21). D'après la Puissance administrante, Ascension n'ayant pas de population permanente, il est impossible de calculer son PIB par habitant. On ne dispose pas de données pour Tristan da Cunha.

Économie : À Sainte-Hélène, les recettes d'exportation sont tirées du tourisme, de la pêche, du café et de la vente de pièces de monnaie et de timbres-poste commémoratifs. Les services publics sont financés par les impôts sur le revenu, les droits de douane, les recettes provenant des redevances et l'aide financière du Royaume-Uni. Ascension reçoit une aide financière du Royaume-Uni pour le développement de ses infrastructures critiques et tire la majorité de ses recettes des impôts sur le revenu et sur les sociétés, auxquelles il faut ajouter les recettes provenant de la vente de timbres et de pièces de monnaie. L'économie de Tristan da Cunha repose sur la pêche durable de la langouste. L'archipel tire également quelques revenus de la vente de timbres et de pièces de

monnaie, ainsi que du tourisme (avant la pandémie). Il reçoit aussi une aide financière du Royaume-Uni destinée au développement des infrastructures, au financement de postes dans le domaine de l'éducation, aux soins de santé et à la formation des fonctionnaires.

Taux de chômage : 3,6 % (Sainte-Hélène, selon le recensement de la population et des logements de 2021). À l'exception des enfants, des époux et des conjoints, les personnes désirant rester sur l'île de l'Ascension doivent avoir un emploi. Le plein emploi a été atteint dans l'archipel de Tristan da Cunha.

Monnaies : Livre de Sainte-Hélène, dont le cours est aligné sur celui de la livre sterling (Sainte-Hélène et Ascension) ; livre sterling (Tristan da Cunha).

Aperçu historique : L'île de Sainte-Hélène, qui aurait été découverte en 1502 par un navigateur espagnol à la solde du Portugal, devient, à la fin du XVI^e siècle, un port d'escale pour les navires partant d'Europe à destination des Indes orientales. En 1633, les Pays-Bas l'annexent sans toutefois l'occuper. En 1659, la Compagnie britannique des Indes orientales en prend possession et s'y installe, deux ans après que le lord-protecteur du Commonwealth, Oliver Cromwell, lui a octroyé l'autorisation de gouverner l'île par le truchement d'une charte. L'île devient officiellement une colonie de la Couronne en 1833, un territoire britannique dépendant en 1981 et un territoire britannique d'outre-mer en 2002. Selon la Puissance administrante, Tristan da Cunha est l'archipel habité le plus isolé au monde. Il n'y a pas d'aéroport et il n'y a que neuf liaisons maritimes par an. La traversée depuis Le Cap (Afrique du Sud) dure environ sept jours.

I. Évolution de la situation constitutionnelle, juridique et politique

1. L'actuelle Constitution de Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha, entrée en vigueur en septembre 2009, garantit le respect des droits humains et des libertés fondamentales. Elle a donné lieu à un changement de nom du territoire : « Sainte-Hélène et dépendances » est devenu « Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha », ce qui a conféré le même statut aux trois îles. Le chef de gouvernement du territoire est le (la) Gouverneur(e), qui est nommé(e) par la Couronne britannique. La Constitution en vigueur le (la) contraint davantage que la précédente à prendre des décisions avec l'assentiment des conseillers élus. La loi de 2002 intitulée *British Overseas Territories Act* prévoit que les citoyens des territoires britanniques d'outre-mer peuvent devenir citoyens britanniques à certaines conditions.

2. Le Conseil législatif de Sainte-Hélène se compose d'un président, d'une vice-présidente, d'un(e) procureur(e) général(e) et de 12 autres membres élus par la population. Seuls les 12 membres élus ont le droit de vote. Le Président et la Vice-Présidente sont élus par ces derniers, et le (la) Procureur(e) général(e) est un membre ex officio. Le Conseil exécutif se compose d'un(e) ministre principal(e), de quatre ministres et du (de la) Procureur(e) général(e), membre ex officio sans droit de vote. Le (la) Ministre principal(e) est élu(e) par le Conseil législatif. Il (elle) choisit quatre ministres parmi les membres ayant le droit de vote. Le (la) Gouverneur(e) préside les réunions du Conseil exécutif. Les élections générales désignant les membres élus du Conseil législatif se tiennent entre six semaines et trois mois après la dissolution du Conseil, à la date fixée par le (la) Gouverneur(e).

3. La Constitution de 2009 renforce l'indépendance du pouvoir judiciaire à l'égard des pouvoirs législatif et exécutif. L'appareil judiciaire comprend une cour d'appel et une cour suprême, ainsi que des instances secondaires (à l'heure actuelle, un tribunal d'instance et un organe chargé de la réglementation du travail, dont le rôle est de statuer sur les revendications en matière d'emploi ; d'autres peuvent être créées par ordonnance) et un service médico-légal ayant pour mission d'enquêter en cas de décès soudain ou suspect. L'instance de dernier ressort est le Comité judiciaire du Conseil privé, qui n'est saisi que dans des circonstances déterminées. La Commission des médias, créée par ordonnance, est chargée de traiter les plaintes concernant les infractions au code de bonnes pratiques des médias.

4. Après l'examen de la gouvernance politique réalisé en 2019 et 2020, la tenue d'une consultation le 17 mars 2021 et l'approbation des résultats par le Conseil législatif, une ordonnance portant révision de la Constitution a été prise et soumise au Parlement en juillet 2021 et est entrée en vigueur le 25 octobre 2021. Elle a permis de mettre en place un système ministériel destiné à remplacer l'ancien système de comités.

5. Le 1^{er} avril 2021, la fonction publique a adopté une nouvelle structure composée de cinq ministères (santé et services sociaux ; éducation, compétences et emploi ; environnement, ressources naturelles et planification ; sécurité et affaires intérieures ; Trésor, infrastructures et développement durable) et d'un service d'appui central, qui apporte un soutien transversal à tous les ministères.

II. Budget

6. Du fait de la faiblesse de l'assiette fiscale, qui s'explique notamment par l'émigration et par le vieillissement de la population, le budget de Sainte-Hélène dépend en grande partie des aides financières du Royaume-Uni de Grande-Bretagne

et d'Irlande du Nord. Le budget de l'exercice 2022/23, présenté par le Ministre du Trésor, des infrastructures et du développement durable le 13 mai 2022, s'élève à 44,7 millions de livres, ce qui représente une baisse de 7,8 % par rapport à l'exercice précédent. Selon la Puissance administrante, afin d'équilibrer le budget de fonctionnement 2022/2023, le Gouvernement du Royaume-Uni accorde une aide financière totale de 31,79 millions de livres, dont 26,79 millions destinés au budget de base, 2,8 millions aux opérations aériennes et 2,1 millions de financement conditionnel pour les imprévus.

III. Situation économique

A. Généralités

7. Entre 2009 et 2017, Sainte-Hélène a avancé dans le classement de l'indice de développement humain, passant de la 93^e à la 83^e place, en grande partie grâce à la croissance considérable de ses revenus. Le principal employeur est le gouvernement de Sainte-Hélène. Il est suivi des secteurs du commerce de détail et des services. Le bâtiment, la pêche, l'horticulture et l'élevage sont également des sources de revenus pour la population locale. Selon la Puissance administrante, si le taux de chômage est actuellement très faible, la productivité du travail est préoccupante. Depuis l'achèvement de l'aéroport, la hausse des salaires n'a généralement pas suivi l'inflation à Sainte-Hélène, ce qui a entraîné une légère baisse des revenus réels. En 2019/20, le revenu brut médian pour les employés à temps plein était de 8 880 livres, en hausse de 2,1 % par rapport à l'année précédente. Le coût de la vie est considéré comme élevé, la plupart des biens devant être importés. Des facteurs externes, dont le taux de change entre la livre et le rand sud-africain, les tarifs du fret maritime et l'inflation au Royaume-Uni et en Afrique du Sud, jouent beaucoup sur les prix. Au troisième trimestre de 2022, l'inflation atteignait 5,4 % en glissement annuel. La fourniture de services aux visiteurs, dont les dépenses concernent essentiellement les secteurs de l'hébergement, de l'alimentation, de l'hôtellerie et des transports, arrive en tête des exportations de Sainte-Hélène. L'ouverture de l'aéroport aux vols commerciaux, en octobre 2017, a entraîné une augmentation du nombre de touristes. Les visiteurs (catégorie qui comprend à la fois les touristes et les membres de la diaspora rendant visite à leur famille et à leurs amis) ont ainsi dépensé entre 4,6 et 6,7 millions de livres à Sainte-Hélène en 2019, avant que ce chiffre ne baisse et ne s'établisse entre 2,6 et 3,6 millions de livres en 2021, du fait des restrictions de déplacement liées à la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). Sainte-Hélène cherche activement à accroître son offre touristique en s'ouvrant à l'international et en soutenant les prestataires locaux, mais cela prendra du temps. Les deux principales sources d'importation du territoire sont l'Afrique du Sud et le Royaume-Uni. D'après le budget 2022/23, la forte réduction de l'afflux de visiteurs, conséquence des restrictions de déplacement liées à la pandémie de COVID-19, a eu et continuera d'avoir des effets négatifs sur l'économie insulaire en raison de la baisse des dépenses qu'elle entraîne au niveau local.

B. Développement

8. Selon la Puissance administrante, jusqu'à ce que le Royaume-Uni sorte de l'Union européenne, le territoire de Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha remplissait les conditions requises pour bénéficier d'une aide budgétaire de l'Union par l'intermédiaire du onzième Fonds européen de développement. En 2019, le Département du développement international a lancé un programme d'investissement dans le développement économique de 30 millions de livres pour la période 2019-

2026 afin d'améliorer les infrastructures insulaires, de favoriser l'adaptation aux changements climatiques et d'apporter des fonds supplémentaires à la restauration de la forêt de nuages.

9. Le 1^{er} mai 2018, le Conseil exécutif a approuvé le Plan de développement économique durable (2018-2028), qui vise essentiellement à améliorer le niveau de vie et la qualité de la vie dans le territoire en augmentant les exportations et en réduisant les importations.

10. La vision et la stratégie adoptées par le gouvernement de Sainte-Hélène pour la période d'avril 2022 à mars 2025 placent la durabilité au cœur de toutes les stratégies et de tous les plans. Lorsque c'est possible et pertinent, le gouvernement associe ses mesures aux objectifs de développement durable (en particulier les objectifs 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 13 et 14).

C. Agriculture et pêche

11. Selon le Bureau de statistique, le poisson et le café sont les deux principaux produits de base exportés par Sainte-Hélène et ont rapporté au total entre 0,35 million et 0,4 million de livres par an entre 2017/18 et 2019/20 (environ 1 % du produit intérieur brut). En 2020/21 et 2021/22, il n'y a pas eu d'exportations de poisson en raison de la fermeture de la société Saint Helena Fisheries Corporation. La valeur des exportations de produits de base est normalement beaucoup plus faible que celle des exportations de services destinés aux visiteurs, y compris aux touristes.

D. Transports et services publics

12. L'accès à Sainte-Hélène se fait principalement par l'aéroport. Un service aérien commercial hebdomadaire depuis l'Afrique du Sud a débuté le 14 octobre 2017 et assure le transport de passagers et le fret. Sainte-Hélène reçoit également d'autres vols, tels que ceux affrétés par des particuliers et des vols d'évacuation sanitaire.

13. D'après la Puissance administrante, celle-ci a aidé le gouvernement du territoire, pendant la pandémie, à affréter des vols entre le Royaume-Uni et Sainte-Hélène, ainsi qu'entre Sainte-Hélène et Ascension, afin de maintenir l'accès aux îles. Ce système a pris fin, et l'île revient à ses liaisons bimensuelles (hebdomadaires en période d'affluence) d'avant la pandémie, au départ de Johannesburg (Afrique du Sud).

14. Un bateau destiné au transport de marchandises, le MV *Helena*, assure un service de fret régulier vers l'île et dessert Ascension quatre fois par an. Le territoire compte environ 166 kilomètres de routes à revêtement dur (Sainte-Hélène : 116 km ; Ascension : 40 km ; Tristan da Cunha : 10 km) et 30 kilomètres de pistes (Sainte-Hélène : 20 km ; Tristan da Cunha : 10 km).

15. L'île de Sainte-Hélène a deux stations de radio locales et un opérateur de télévision par satellite qui retransmet par voie terrestre. Ascension dispose d'une station de radio locale et capte les signaux relayés depuis l'île de Sainte-Hélène. L'île capte aussi les services audiovisuels des forces britanniques et la télévision de l'armée américaine. Les signaux de télévision et de radio sont transmis à Tristan da Cunha par le service de radiodiffusion des forces britanniques. En août 2021, une branche du câble sous-marin Equiano a été débarquée à Rupert's Bay (Sainte-Hélène) ; le câble devrait être opérationnel et offrir une connexion ultrarapide à partir de 2024.

16. Selon la Puissance administrante, en 2021, environ 30 % de l'énergie était produite à partir de sources renouvelables. L'un des objectifs de la stratégie

énergétique (voir [A/AC.109/2020/13](#)) est de porter la part des énergies renouvelables à un niveau aussi proche que possible de 100 %.

17. Selon la Puissance administrante, Sainte-Hélène a défini une stratégie relative aux ressources en eau et prévoit d'élaborer un plan détaillé de gestion de ces ressources. La Stratégie relative aux ressources en eau pour la période 2020-2050, approuvée en 2020, tient compte de la nécessité de réduire le risque de pénurie et d'atténuer ses effets sur les moyens de subsistance, l'économie et l'environnement.

E. Banques et crédit

18. Il n'y a qu'une institution bancaire à Sainte-Hélène : la Bank of Saint Helena. Elle fournit des services bancaires de base et des services financiers connexes sur les îles de Sainte-Hélène et, par l'intermédiaire de sa succursale, de l'Ascension. Un service local de cartes de débit a été mis en place en décembre 2017.

19. En mai 2018, le Parlement britannique a adopté une loi intitulée *Sanctions and Anti-Money Laundering Act*, aux termes de laquelle le ou la Secrétaire d'État devait faire tout ce qui était raisonnablement possible pour aider les gouvernements des territoires d'outre-mer à établir un registre public des bénéficiaires effectifs des sociétés immatriculées dans leur juridiction et à préparer, avant le 31 décembre 2020, un projet d'ordonnance imposant à tout territoire d'outre-mer qui ne l'aurait pas encore fait d'ouvrir un tel registre. Le 14 décembre 2020, le Gouvernement britannique a publié un projet d'ordonnance instituant un cadre pour l'établissement de ces registres. Le gouvernement de Sainte-Hélène s'est attaché à créer un tel registre, avec l'aide du Gouvernement britannique s'il y a lieu. Le Royaume-Uni compte que ce registre et ceux des autres territoires d'outre-mer seront en place avant la fin de 2023, conformément à l'appel qu'il avait lancé pour que les registres accessibles au public deviennent la norme d'ici à 2023.

F. Tourisme

20. La Puissance administrante et le gouvernement de Sainte-Hélène ont souligné l'importance du nouvel aéroport, qui ouvre de nouvelles perspectives économiques pour l'île et contribuera à promouvoir le tourisme. Le territoire ne manque pas d'atouts pour attirer les visiteurs, notamment la beauté sauvage de ses paysages, sa faune exceptionnelle et ses sites historiques, tels que la Longwood House et la tombe de Napoléon Bonaparte. Au cours des cinq années qui se sont écoulées depuis l'ouverture de l'aéroport de Sainte-Hélène aux vols commerciaux, 13 663 passagers sont arrivés par avion : 5 927 d'entre eux étaient des vacanciers, dont 3 892 Saint-Héliéniens venus rendre visite à leur famille et à leurs amis et 2 035 touristes (chiffres couvrant la période d'octobre 2017 à septembre 2022). Avant les perturbations liées à la pandémie de COVID-19, un vol était assuré chaque semaine à destination de Johannesburg (Afrique du Sud), auquel s'ajoutait un vol à destination du Cap (Afrique du Sud) entre décembre et février. En temps normal, un vol relie chaque mois Sainte-Hélène et Ascension. En 2021, 43 yachts ont accosté, transportant 129 personnes. Ce chiffre, inférieur à celui enregistré les années précédentes, s'explique par les restrictions de déplacement imposées au début de la pandémie. D'après le Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni, le tourisme a reculé durant la pandémie. Une stratégie de relance du secteur devra donc être appliquée en priorité durant les prochaines années.

21. Le Bureau de statistique a compté 893 arrivées à Sainte-Hélène (hors visiteurs d'un jour débarqués des navires de croisière) en 2020/21, ce qui marque une baisse de 81 % par rapport à 2019/20 (4 777). Ce recul considérable s'explique par la

pandémie de COVID-19, qui a entraîné la suspension du vol hebdomadaire en provenance d’Afrique du Sud en avril 2020. Le nombre d’arrivées par avion est passé de 4 167 en 2019/20 à 786 en 2020/21. Cependant, le nombre d’arrivées et de départs enregistrés pendant la saison des fêtes était beaucoup plus élevé en 2021/22 qu’en 2020/21, et la tendance s’est poursuivie pendant l’année 2022.

IV. Situation sociale

A. Généralités

22. Selon la Puissance administrante, l’île a connu un exode après qu’il a été décidé, en 2002, d’octroyer de nouveau la citoyenneté britannique aux Saint-Héléniens. Le recensement de la population réalisé en 2016 a montré une certaine amélioration : on comptait alors 4 534 résidents, soit 5,5 % de plus qu’en 2008. Cet accroissement de la population a débuté avec le lancement du projet d’aéroport, qui a occasionné une augmentation du nombre de Saint-Héléniens regagnant l’île pour tirer parti de l’amélioration du marché de l’emploi et des débouchés économiques. En février 2021, 4 439 résidents ont été recensés, soit une légère baisse par rapport aux chiffres de 2016. Les recensements ont normalement lieu tous les 10 ans, mais il a été décidé d’en organiser un en 2021 compte tenu de l’ouverture des liaisons aériennes consécutive à la construction de l’aéroport (2017). Selon les estimations publiées par le Bureau de statistique en mai 2022, la population résidente s’élevait à 4 199 personnes à la fin d’avril 2022, ce qui représente une baisse de 4,7 % par rapport à avril 2021.

23. Les renseignements fournis par la Puissance administrante indiquent qu’au regard des critères internationaux, Sainte-Hélène est un territoire à revenu intermédiaire présentant peu de signes de pauvreté matérielle. Afin de lutter contre la pauvreté, depuis juillet 2013, les ménages gagnant moins que le seuil minimum défini perçoivent des prestations sociales calculées en fonction de leurs revenus. À la fin de septembre 2022, 230 familles bénéficiaient de ces prestations et un peu plus de 800 personnes touchaient la retraite de base de l’île. Le nombre de bénéficiaires de cette prestation a augmenté régulièrement ces dernières années, ce qui est cohérent avec les projections démographiques et le vieillissement de la population.

24. Les chiffres du recensement de 2021 ont montré une augmentation du taux de dépendance économique de la population résidente, qui est passé de 35 % en 2016 – un niveau déjà considéré comme très élevé – à 44 % en 2021. Le taux global de dépendance économique est passé de 56 % à 66 %. Sainte-Hélène présente ainsi un taux de dépendance économique des personnes âgées parmi les plus élevés au monde et un solde naturel peu propice à une amélioration de la situation dans un avenir prévisible. Cet état de fait mettra inévitablement à rude épreuve les services chargés d’assurer une prise en charge appropriée des personnes ayant des besoins complexes et des personnes âgées. L’âge des professionnels de ce secteur est en lui-même un problème : 25 % d’entre eux ont entre 55 et 65 ans et 10 % ont plus de 65 ans.

25. Il y a un centre hospitalier à Jamestown et quatre dispensaires dans les zones rurales. Les cas médicaux complexes sont transférés à Pretoria. En 2020 et 2021, du fait de la pandémie de COVID-19 et des restrictions imposées par l’Afrique du Sud, les patients atteints des pathologies les plus complexes ont été envoyés au Royaume-Uni. Toutefois, les évacuations d’urgence ont continué de se faire vers l’Afrique du Sud. Deux résidences spécialisées accueillent et prennent en charge les personnes présentant un handicap physique ou un trouble de l’apprentissage. Il existe également sur l’île deux foyers pour les enfants et les jeunes ainsi que deux centres réservés aux personnes âgées ou vulnérables. Le Plan stratégique (2022-2025) du Ministère de la

santé et des services sociaux comporte cinq priorités stratégiques, ainsi que des objectifs associés à ces priorités, et donne un aperçu des défis qui se présentent au secteur de la santé à Sainte-Hélène.

26. La Puissance administrante a indiqué que, dans le cadre de son action de lutte contre la pandémie de COVID-19, elle avait modifié les lois pertinentes et les avait appliquées en conjonction avec les politiques appropriées. Un centre de quarantaine a été installé et l'accès à l'île a été restreint aux vols nolisés. Le Gouvernement du Royaume-Uni a contribué au renforcement de la résilience et de la préparation de Sainte-Hélène en lui fournissant du personnel médical, un appui technique, du matériel médical, des fournitures et des ressources. Il a également fait en sorte que des vaccins contre la COVID-19 soient envoyés à Sainte-Hélène.

27. D'après la Puissance administrante, d'importants progrès ont été accomplis par le gouvernement de Sainte-Hélène en vue de l'établissement d'un département professionnel de services à l'enfance à même de fournir des services efficaces de protection de l'enfance et d'intervenir de manière préventive auprès des enfants et des familles (voir [A/AC.109/2018/13](#)).

28. Sainte-Hélène a élaboré, publié et commencé à appliquer un plan d'action national pour la protection de l'enfance, qui s'articule autour de trois priorités stratégiques, à savoir la santé physique et émotionnelle des enfants, leur sûreté et leur sécurité, et l'aide aux familles, selon que de besoin. Le Ministère de la santé et des services sociaux s'engage à élaborer une stratégie lui permettant de collaborer avec les enfants, les familles et les adultes vulnérables. Il a entrepris d'appliquer et d'intégrer les pratiques de l'approche internationale « Signs of Safety », basée sur les points forts et l'évaluation des situations en ce qui concerne le travail direct avec les enfants, les familles et les adultes vulnérables. La Puissance administrante a facilité la mise en place d'un partenariat avec un conseil de comté du Royaume-Uni, destiné à fournir un appui technique au gouvernement de Sainte-Hélène afin d'améliorer encore les services de protection de l'enfance. La Commission pour l'égalité et les droits de l'homme de Sainte-Hélène a mis au point un plan stratégique (2022-2025) qui offre la flexibilité, la réactivité et la pertinence nécessaires à la promotion des droits humains sur l'île. En outre, la Commission confirme que les objectifs fixés dans le plan ont été alignés sur les objectifs de développement durable.

B. Emploi

29. De nombreux Saint-Héléniens travaillent hors de l'île, en particulier sur l'île de l'Ascension, sur les îles Falkland (Malvinas)¹ et au Royaume-Uni. D'après le budget 2022/23 du gouvernement du territoire, rien ne prouve que la pandémie de COVID-19 ait provoqué une hausse du chômage. Au premier semestre de l'exercice 2021/22, les demandes d'indemnisation étaient inférieures à celles enregistrées l'année précédente à la même époque. On ignore si cette baisse est liée au fait que les personnes concernées ont trouvé un emploi, cessé d'en chercher un ou quitté l'île.

C. Éducation

30. L'enseignement est obligatoire et gratuit pour les enfants de 5 à 16 ans. Actuellement, quatre écoles financées par des fonds publics (trois écoles primaires et une école secondaire) sont ouvertes à Sainte-Hélène. Toutes bénéficient des services

¹ La souveraineté sur les Îles Falkland (Malvinas) fait l'objet d'un différend entre le Gouvernement de l'Argentine et celui du Royaume-Uni.

d'une section de formation pédagogique, qui s'emploie en priorité à assurer le développement professionnel et le perfectionnement de l'ensemble du personnel enseignant. Le service d'inclusion de la Direction de l'éducation aide les enfants et les jeunes ayant des besoins éducatifs particuliers ou un handicap.

31. Les étudiants des territoires d'outre-mer acquittent dans les universités britanniques les mêmes frais de scolarité que les étudiants britanniques à condition d'avoir vécu dans un territoire d'outre-mer britannique, dans l'Espace économique européen ou en Suisse les trois années précédant la première année universitaire de leur cursus. Sous réserve d'avoir obtenu le statut de résident permanent à leur arrivée au Royaume-Uni et d'entamer des études de premier cycle (à temps plein ou à temps partiel) pendant l'année universitaire 2023/24, ces étudiants pourront prétendre à des prêts destinés à couvrir leurs frais de scolarité en Angleterre. Ceux qui répondent aux conditions requises doivent obtenir un passeport britannique avant de demander à bénéficier du tarif national dans le cadre de leurs études au Royaume-Uni.

32. Le Ministère de l'éducation, des compétences et de l'emploi a profité de la décision de Student Finance England d'ouvrir aux territoires d'outre-mer, pour l'année académique 2022/23, les programmes de soutien des études supérieures au Royaume-Uni. Il travaille actuellement sur la question de la garantie des prêts étudiants. Le service Career Access Saint Helena, qui fournit gratuitement et de manière objective conseils, information et orientation professionnelle à toute personne âgée de 11 ans ou plus, fonctionne depuis un an. La coopération avec les personnes sans emploi est positive. Le Ministère a remanié le programme d'apprentissage afin d'améliorer l'égalité entre les étudiants des filières professionnelles et universitaires. Ce programme continue d'offrir à tous les jeunes ayant quitté le système scolaire la possibilité de poursuivre leurs études ou de participer à des activités de formation ou de perfectionnement en milieu professionnel.

33. Il reste difficile de retenir le personnel enseignant qualifié et expérimenté. Celui-ci a la possibilité de suivre des formations professionnelles destinées à améliorer la qualité globale de l'enseignement. Selon la Puissance administrante, le taux de rétention des enseignants locaux a chuté à 94 % en 2022. Actuellement, 78 % des enseignants ont une qualification internationale de niveau 4 ou supérieure.

34. Selon la Puissance administrante, en 2022, 39 % des élèves ont obtenu leur certificat général d'études secondaires dans au moins cinq matières avec une note égale ou supérieur à C, y compris en anglais et en mathématiques. Ce résultat était conforme aux attentes. En 2022, le taux de réussite au diplôme avancé de fin d'études secondaires (Advanced Level) était de 96 %, soit le même qu'en 2020. Deux étudiants ont décroché une bourse d'études en 2022. La même année, deux autres ont obtenu un diplôme de premier cycle de l'enseignement supérieur avec la mention bien (Second Class Honours). À ce jour, aucun de ces étudiants n'est revenu travailler à Sainte-Hélène.

35. Dans l'enseignement primaire, un travail rigoureux continue d'être mené pour répondre aux exigences du nouveau programme scolaire et améliorer les niveaux de connaissances en mathématiques et en anglais. En 2022, les résultats de l'évaluation standardisée de fin d'études primaires étaient moins bons que ceux de 2021. En mathématiques, 56 % des élèves ont obtenu les notes attendues pour leur groupe d'âge, contre 72 % en 2021. En anglais, 57 % des élèves ont obtenu les notes fixées pour leur groupe d'âge, contre 72 % en 2021. Par ailleurs, les élèves ont rencontré des problèmes de connectivité pendant les tests organisés en ligne en 2022. L'intégration demeure l'une des principales priorités des établissements scolaires, qui se sont unanimement engagés à offrir des chances égales à tous les élèves. Le réseau d'enseignement accueille de plus en plus d'enfants ayant des besoins éducatifs

particuliers ou se trouvant en situation de handicap. À l'heure actuelle, 16 % des élèves ont des besoins éducatifs particuliers, un handicap, des problèmes sociaux ou émotionnels ou sont atteints de troubles mentaux. Une équipe multidisciplinaire apporte son concours à l'élaboration et à la révision, à intervalles réguliers, de plans d'apprentissage personnalisés et adaptés, en collaboration étroite avec les élèves, les enseignants et les parents ou aidants. Le Centre universitaire de Sainte-Hélène continue de s'améliorer et propose des programmes d'études dynamiques, offrant une aide aux étudiants adultes et créant de plus en plus de formations générales et professionnelles. Il propose actuellement plus de 300 cours aux 1 131 étudiants inscrits. Lors de l'année universitaire 2022/23, il a répondu à 76 % des besoins de l'île en matière de formation du personnel administratif de Sainte-Hélène et à 98 % des demandes du secteur privé.

36. En novembre 2019, la Direction de l'éducation et de l'emploi a officiellement lancé l'Institut de recherche de Sainte-Hélène (voir [A/AC.109/2020/13](#)). Le nombre de demandes d'études à mener sur l'île a baissé du fait de la COVID-19, mais l'Institut assiste actuellement à une hausse des demandes émanant de divers pays. À ce jour, il a reçu 47 dossiers de 14 pays, dont le territoire. La Direction gère également une bibliothèque publique ouverte aux insulaires. À ce jour, 1 300 personnes (975 adultes et 325 enfants) y sont abonnées.

D. Environnement

37. Selon la Puissance administrante, l'isolement de l'île de Sainte-Hélène a favorisé l'apparition d'une faune et d'une flore terrestres et aquatiques d'une variété inhabituelle et remarquable. Sainte-Hélène est fortement tributaire des ressources extérieures pour le financement de ses projets de protection de l'environnement. Dans son plan stratégique pour 2022-2025, le Ministère de l'environnement, des ressources naturelles et de la planification définit six priorités stratégiques et leurs objectifs associés, en vue d'améliorer et de protéger les milieux naturels, les ressources naturelles et la biodiversité de Sainte-Hélène. Une zone maritime de 200 milles marins entourant Sainte-Hélène a été officiellement désignée aire marine protégée en 2019.

38. D'après la Puissance administrante, depuis l'adoption d'une politique de gestion des déchets et du plan de mise en œuvre correspondant, l'île a progressé de manière significative sur ce sujet : les déchets organiques sont compostés, tandis que la décharge s'est dotée d'une petite unité de recyclage des matériaux qui compacte et met en balles les canettes en aluminium (avant exportation), les plastiques et les cartons. De plus, un service de collecte des déchets recyclables devrait se mettre en place auprès des particuliers et des entreprises au début de 2023. Ces mesures devraient considérablement prolonger la durée de vie résiduelle du centre d'enfouissement.

V. Île de l'Ascension

A. Statut constitutionnel et politique

39. Sur l'île de l'Ascension, le pouvoir exécutif est exercé par le (la) Gouverneur(e) de Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha, qui nomme un(e) administrateur(trice) résident(e) relevant de son autorité. Le (la) Gouverneur(e) est assisté(e) par le Conseil de l'île, qui comprend actuellement cinq membres élus et trois membres ex officio [l'Administrateur(trice), le (la) Directeur(trice) des ressources et le (la) Procureur(e) général(e)] qui n'ont pas le droit de vote. L'actuel

Administrateur, Simon Minshull, a pris ses fonctions le 2 novembre 2022. Il représente le (la) Gouverneur(e) du territoire, dirige le gouvernement de l'île et, en tant que membre *ex officio*, remplace le (la) Gouverneur(e) à la présidence du Conseil de l'île en son absence.

40. Des élections ont lieu tous les trois ans. Les dernières élections générales se sont tenues en octobre 2022. Tous les électeurs inscrits âgés de plus de 18 ans peuvent voter. En vertu de la Constitution de 2009, le (la) Gouverneur(e) est habilité, après consultation du Conseil de l'île, à légiférer pour Ascension. Ascension a sa propre législation, mais le droit du territoire de Sainte-Hélène s'y applique à condition de ne pas être contraire à la législation locale et d'être adapté à la situation, et sous réserve de modifications si les circonstances l'exigent.

41. Selon la Puissance administrante, cinq agents de police sont présents à plein temps sur l'île de l'Ascension, notamment un(e) officier(ère) supérieur(e) ayant le grade d'inspecteur et qui relève du (de la) directeur(trice) de la police de Sainte-Hélène. La fonction d'officier de justice est exercée par le (la) Procureur(e) général(e) d'Ascension, qui est également Procureur(e) général(e) de Sainte-Hélène et de Tristan da Cunha. Il (elle) est basé(e) à Sainte-Hélène et est assisté(e) localement par des juristes du Conseil de la Couronne (Crow Counsel). Le premier magistrat de l'île de Sainte-Hélène remplit aussi les fonctions de juge à Ascension, assisté de quatre juges de paix locaux non professionnels. Le service d'aide juridique (Public Solicitor) de l'île de Sainte-Hélène conseille les résidents avec le concours de deux avocats non professionnels locaux. Trois coroners exercent leurs fonctions sur place et un quatrième au bureau du premier magistrat à Sainte-Hélène.

B. Situation économique et sociale

42. Pour habiter sur l'île de l'Ascension, il est nécessaire d'y avoir un emploi. Par conséquent, selon la Puissance administrante, la totalité des habitants ont un emploi (838 personnes) ou sont à la charge de personnes qui en ont un. Au 30 septembre 2021, on recensait 44 habitants adultes sans emploi, 12 habitants âgés de 16 à 18 ans participant à des programmes de formation pour les jeunes et 91 enfants. Les habitants de l'île ne peuvent pas obtenir le droit de résidence, même si certains y vivent depuis plusieurs années et ont des enfants et des petits-enfants qui y habitent, selon la Puissance administrante. La plupart des services sont publics. Une société privée assure la distribution de l'eau et de l'électricité dans la majeure partie de l'île, la base militaire américaine pourvoyant elle-même à ses besoins. L'île n'exporte aucune marchandise et sa production alimentaire est faible, mis à part la production hydroponique expérimentale mise en place par le gouvernement. L'économie de l'île est relativement fragile et dépend des organismes de défense et de communication basés sur son territoire. Les dépenses publiques sont financées, entre autres, par les impôts sur les sociétés et les revenus, les impôts fonciers et les droits de douane. Ces recettes couvrent les dépenses nécessaires à la fourniture des services publics essentiels. Il faut continuellement investir dans les infrastructures de l'île et constituer dans le même temps des réserves de liquidités suffisantes. Le Gouvernement du Royaume-Uni a financé les infrastructures critiques de l'île au moyen de son fonds Conflits, Stabilité et Sécurité entre 2018 et 2022, et son programme international de financement a pris le relais depuis 2022.

43. Par le passé, les thoniers battant pavillon étranger étaient autorisés à pêcher dans la zone économique exclusive de l'île de l'Ascension. Aucun permis n'a été délivré depuis 2018. En août 2019, l'ensemble de la zone a été désigné aire marine protégée, pour donner suite à l'engagement pris par le Gouvernement du Royaume-Uni, qui contribue ainsi plus largement à l'initiative de la Ceinture bleue. Selon

l'administration locale, l'objectif est d'interdire toute pêche commerciale à grande échelle ou extraction minière dans l'aire marine protégée, ce qui fait de cette dernière l'une des plus grandes au monde à offrir un tel niveau de protection.

44. Les services de santé sont dispensés par l'hôpital de Georgetown, qui est pleinement opérationnel. Lorsque le traitement n'est pas possible sur place, les patients sont dirigés vers le Royaume-Uni. Les habitants de l'île ont accès à une salle de sport, à trois piscines et à quelques autres installations sportives limitées. Ascension a commencé à administrer les premières doses de vaccins contre la COVID-19 en février 2021, et des doses de rappel ont été livrées en novembre 2021, toutes fournies par le Gouvernement du Royaume-Uni.

45. L'aéroport de l'île de l'Ascension est ouvert, mais il dispose de capacités limitées jusqu'à juin 2023 (date prévue pour la fin des travaux de réparation de la piste). Le premier vol direct affrété en provenance de Sainte-Hélène a atterri le 18 novembre 2017 ; il effectue la liaison une fois par mois. Les liaisons maritimes sont assurées par des navires de ravitaillement affrétés et par le MV *Helena*, qui accoste quatre fois par an. Dans certaines circonstances, la population civile peut également emprunter les vols militaires britanniques.

46. L'école du village de Two Boats dispense un enseignement à tous les enfants âgés de 3 à 16 ans et a commencé en 2021 à proposer un nombre limité de cours de niveau supérieur aux enfants ayant abandonné l'école. Il existe un comité de protection de l'enfance, composé d'un(e) travailleur(se) social(e), d'agents de police et de professionnels des secteurs de la santé et de l'enseignement, qui se réunit pour discuter de cas individuels et prend des décisions sur la meilleure façon de procéder dans des situations particulières. Un conseil de plus grande ampleur, présidé par l'Administrateur(trice), se réunit tous les trimestres pour superviser l'équipe et aborder des questions plus générales liées à la protection de l'enfance sur l'île de l'Ascension. Le recrutement d'un(e) travailleur(se) social(e) à temps plein a significativement renforcé la sensibilisation en matière de protection et a abouti à la mise en œuvre de nouvelles politiques et procédures et à l'organisation de formations destinées à harmoniser davantage les pratiques de l'île de l'Ascension avec celles du Royaume-Uni. Des avancées ont été observées dans la réglementation et l'enregistrement des assistants(es) maternels(les), dont le travail auprès des enfants en âge préscolaire est crucial, aucune structure spécialisée n'existant actuellement sur l'île. L'éducation et la mobilisation d'un large éventail de personnes au sein de la communauté permettent également de renforcer la sensibilisation à la protection de l'enfance et l'accès à l'aide sociale.

C. Environnement

47. L'île compte la deuxième population nicheuse de tortues vertes de l'océan Atlantique et abrite 7 espèces endémiques de plantes, 1 d'oiseaux de mer et 11 de poissons. Il est probable que d'autres espèces uniques appartenant à des catégories moins étudiées vivent exclusivement sur l'île. Les espèces exotiques envahissantes et les changements climatiques constituent les plus grandes menaces pour la biodiversité de l'île.

48. La Direction de la protection de l'environnement et de la pêche a mis en place une équipe multidisciplinaire de scientifiques et d'administrateurs basée sur l'île pour appliquer le plan d'action pour la biodiversité de l'île de l'Ascension. Huit zones protégées préservent la faune et la flore terrestres de l'île, et, en août 2019, la totalité des 440 000 kilomètres carrés de la zone économique exclusive de l'île a été désignée aire marine protégée. Publié en mars 2021 après des consultations avec les parties prenantes, le plan de gestion de l'aire marine protégée de l'île de l'Ascension expose

la manière dont cette aire sera gérée au cours des cinq prochaines années. L'aire marine protégée abrite des espèces menacées et des espèces endémiques, qui ont été relativement peu perturbées par l'activité humaine. Le plan vise à protéger des écosystèmes marins entiers et les processus naturels qui les soutiennent, ainsi qu'à faire respecter l'importance culturelle qu'a l'océan pour les habitants de l'île. La pêche commerciale à grande échelle sera interdite dans l'ensemble de l'aire marine protégée, et aucune forme de pêche autre que la pêche pratiquée à des fins scientifiques, strictement encadrée, ne sera autorisée au-delà de 12 milles nautiques de l'île.

VI. Tristan da Cunha

A. Statut constitutionnel et politique

49. À Tristan da Cunha, le pouvoir exécutif est exercé par le (la) Gouverneur(e) de Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha, qui nomme un(e) administrateur(trice) résident(e) relevant de son autorité. Sean Burns assume actuellement la fonction d'Administrateur par intérim. Le (la) Gouverneur(e) est assisté(e) par le Conseil de l'île, qui comprend l'Administrateur(trice) (qui en assure la présidence), huit membres élus (dont le ou la Chef du Conseil et au moins une femme) et trois membres nommés. Des élections ont lieu tous les trois ans. Tous les électeurs inscrits âgés de plus de 18 ans peuvent voter. En vertu de la Constitution de 2009, le (la) Gouverneur(e) est habilité(e), après consultation du Conseil de l'île, à légiférer pour Tristan da Cunha.

50. Tristan da Cunha a sa propre législation, mais le droit du territoire de Sainte-Hélène s'y applique à condition de ne pas être contraire à la législation locale et d'être adapté à la situation, et sous réserve de modifications si les circonstances l'exigent. En dernier recours, c'est la législation de l'Angleterre et du Pays de Galles qui s'applique. Un(e) policier(ère) employé(e) à plein temps et deux auxiliaires de police assurent le maintien de l'ordre. L'Administrateur(trice) exerce également les fonctions de magistrat et de coroner. Il n'y a pas de prison à Tristan da Cunha.

B. Situation économique et sociale

51. L'économie de Tristan da Cunha repose sur l'agriculture et la pêche de subsistance traditionnelles. La langouste, pêchée de manière écologiquement viable, est exportée vers les marchés australien, japonais et américain, ainsi que vers l'Union européenne. La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne a causé quelques problèmes d'accès au marché pour la langouste de l'île, bien qu'il existe des dispositions exonérant de droits l'importation de la langouste entière dans l'Union européenne.

52. Depuis 2007, Tristan da Cunha bénéficiait de moyens de télécommunication limités. Les habitants ont maintenant accès à Internet grâce à un réseau Wi-Fi.

53. En 2009, le Conseil de l'île a établi des stratégies générales visant à sécuriser l'avenir financier de l'île. Selon le Royaume-Uni, même en procédant à ces réformes, l'île sera très prochainement insolvable à moins que ne soient prises de nouvelles mesures draconiennes. En 2011, le budget de l'île a fait l'objet d'un examen approfondi, et des règles strictes concernant les dépenses et la passation des marchés ont été mises en place. Selon la Puissance administrante, un appui financier externe reste nécessaire (et le demeurera pendant de nombreuses années) à la réalisation des projets d'infrastructures et au renforcement des capacités.

54. Le Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni finance les postes de médecin résident(e). Dans le but de renforcer les capacités de l'île, il finance aussi plusieurs postes, parmi lesquels deux postes d'infirmier(ère) clinicien(ne), un poste d'agent(e) des finances, des postes d'enseignant(e) et un poste de travailleur(euse) social(e) – tous expatriés. En outre, il subventionne une visite annuelle chez le dentiste et une visite biennale chez l'optométriste, ainsi que des visites chez d'autres spécialistes. Il finance également les visites de courte durée effectuées par d'autres professionnels, tels que des vétérinaires et des auditeurs. Enfin, il finance des formations sur l'île et à l'extérieur. Consacrées à la pêche, à l'agriculture, au tourisme, aux services postaux, aux travaux publics et aux technologies de l'information et des communications, elles ont été dispensées à l'ensemble des agents publics. Un programme d'équipement pluriannuel d'un coût de 12,8 millions de livres a permis de construire de nouvelles installations sanitaires et des infrastructures portuaires. D'autres dépenses d'investissement dans les infrastructures nécessaires pour l'avenir font actuellement l'objet de négociations.

55. L'île dispose d'une école, où un enseignant expatrié fait cours aux enfants et aux jeunes de 3 à 16 ans. Après 16 ans, il faut quitter l'île pour poursuivre ses études. L'administration insulaire est résolue à aider tous les jeunes qui souhaitent s'engager sur cette voie, mais la plupart quittent l'école à 16 ans pour travailler dans la fonction publique ou dans le secteur de la pêche.

56. La perturbation des transports causée par la pandémie de COVID-19 a largement pris fin, les liaisons maritimes ayant retrouvé leur fréquence habituelle. Le Gouvernement britannique a approvisionné l'île en vaccins contre la COVID-19 : les doses initiales ont été livrées en avril 2021, et les rappels en octobre 2022.

C. Environnement

57. Les Îles de Gough et Inaccessible sont toutes deux des Sites du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, et l'île Nightingale est un site Ramsar. En juillet et en novembre 2019, Tristan da Cunha a été frappé par de fortes tempêtes. Celle de juillet a causé des dégâts considérables et est considérée comme l'une des catastrophes naturelles les plus dévastatrices à avoir touché l'île depuis l'éruption volcanique d'octobre 1961. La plupart des structures endommagées ont été réparées, et des travaux portant sur la durabilité et l'amélioration des infrastructures à long-terme sont prévus.

58. Tristan da Cunha mène à bien plusieurs projets de protection de l'environnement avec l'aide de partenaires, notamment la Royal Society for the Protection of Birds (Société royale de protection des oiseaux). Les projets relevant du Programme pour l'environnement des territoires d'outre-mer et du fonds Darwin visent notamment à chasser les espèces invasives des îles inhabitées de l'archipel de Tristan da Cunha. Des projets ont également été menés pour protéger l'exceptionnel bruant de Wilkins et pour éradiquer le lin envahissant de l'île Inaccessible.

59. En novembre 2020, Tristan da Cunha a déclaré zone de protection marine 690 000 kilomètres carrés situés au sein de sa zone économique exclusive. Il s'agit de la plus grande zone d'interdiction de pêche et de collecte dans l'océan Atlantique. Cette décision aidera à protéger les albatros, les gorfous sauteurs, les requins bleus et les baleines à bec – des espèces en danger critique –, ainsi que le reste de la faune, de la flore et des milieux marins.

VII. Relations avec les organisations et les partenaires internationaux

60. Selon le gouvernement du territoire, le 27 février 2020, le Comité du développement économique a fait sienne la recommandation tendant à ce que Sainte-Hélène déclare officiellement être un petit État insulaire en développement et entreprenne les démarches nécessaires pour s'associer à l'une des commissions régionales de l'ONU. Le 24 mars, le Conseil exécutif a approuvé la recommandation, sous réserve que le Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement confirme qu'aucune autorisation de la Puissance administrante n'était nécessaire.

VIII. Statut futur du territoire

A. Position du gouvernement du territoire

61. Des informations sur l'évolution du statut politique et constitutionnel de Sainte-Hélène figurent à la section I ci-dessus.

B. Position de la Puissance administrante

62. Le 14 octobre 2022, à la 9^e séance que la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) a tenue durant la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale, le représentant du Royaume-Uni a déclaré que le Gouvernement britannique entretenait avec ses territoires d'outre-mer des relations modernes fondées sur le partenariat, des valeurs communes et le droit du peuple de chaque territoire de choisir de rester britannique.

63. Le représentant a indiqué que le Royaume-Uni et les territoires s'accordaient sur le fait que ceux-ci étaient largement autonomes sur le plan interne, sous la seule réserve que le Royaume-Uni conservait les pouvoirs lui permettant de s'acquitter de ses obligations au regard du droit international. En outre, il a fait observer que le Conseil ministériel conjoint se réunissait chaque année pour assurer le suivi et la progression des priorités collectives, telles que la protection de l'environnement, et que le Royaume-Uni était résolu à aider les territoires à s'acquitter de cette tâche et à assumer ses responsabilités, notamment à partager la charge de la sécurité.

64. Le Gouvernement britannique continue d'apporter son soutien aux territoires d'outre-mer depuis le début de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Il a notamment financé et distribué des kits de dépistage, des produits de laboratoire, du matériel médical, des fournitures médicales et des vaccins contre la COVID-19 (y compris des doses de rappel), et apporté son expertise dans le domaine de la santé publique. Selon la Puissance administrante, l'aide qu'elle apporte s'inscrit dans le prolongement de son engagement constant envers les peuples de ses territoires d'outre-mer.

IX. Décisions prises par l'Assemblée générale

65. Le 12 décembre 2022, l'Assemblée générale a adopté la résolution [77/144](#) sans l'avoir mise aux voix, en se fondant sur le rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux sur ses travaux de 2022 ([A/77/23](#))

et sur la recommandation formulée ultérieurement par la Quatrième Commission. Dans cette résolution, l'Assemblée a :

a) réaffirmé le droit inaliénable du peuple de Sainte-Hélène à l'autodétermination, conformément à la Charte des Nations Unies et à sa résolution 1514 (XV) contenant la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux ;

b) réaffirmé que, s'agissant de la décolonisation de Sainte-Hélène, le principe de l'autodétermination était incontournable et qu'il constituait aussi un droit fondamental consacré par les conventions pertinentes relatives aux droits de l'homme ;

c) réaffirmé également qu'en fin de compte, c'était au peuple de Sainte-Hélène lui-même qu'il appartenait de déterminer librement son futur statut politique, conformément aux dispositions applicables de la Charte, de la Déclaration et de ses résolutions sur la question, et, à cet égard, demandé à la Puissance administrante d'agir en coopération avec le gouvernement du territoire et les organes compétents du système des Nations Unies pour mettre au point des programmes d'éducation politique dans le territoire afin de faire prendre conscience à la population de Sainte-Hélène de son droit à l'autodétermination, compte tenu des différents statuts politiques légitimes envisageables sur la base des principes clairement définis dans sa résolution 1541 (XV) et ses autres résolutions et décisions en la matière ;

d) souligné l'importance de la Constitution du territoire de 2009 et du renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance, dont la réforme de la gouvernance ;

e) prié la Puissance administrante d'aider le territoire à mener à bien des activités d'éducation et de sensibilisation de la population, conformément à l'alinéa *b* de l'Article 73 de la Charte, et invité à cet égard les organismes compétents des Nations Unies à fournir une assistance au territoire s'il en faisait la demande ;

f) prié la Puissance administrante et les organisations internationales compétentes de continuer de soutenir l'action menée par le gouvernement du territoire pour régler les problèmes du développement socioéconomique de Sainte-Hélène ;

g) souligné que le territoire devrait continuer de participer aux activités du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, notamment aux séminaires régionaux, afin que le Comité puisse disposer d'informations à jour sur le processus de décolonisation ;

h) souligné également qu'il importait que le Comité spécial soit informé des vues et des souhaits du peuple de Sainte-Hélène et comprenne mieux sa situation, y compris la nature et la portée des arrangements politiques et constitutionnels existant entre Sainte-Hélène et la Puissance administrante ;

i) demandé à la Puissance administrante de prendre pleinement part et de coopérer sans réserve aux travaux du Comité spécial afin d'assurer l'application des dispositions de l'alinéa *e* de l'Article 73 de la Charte ainsi que de la Déclaration et afin de donner au Comité des avis au sujet de l'application des dispositions de l'alinéa *b* de l'Article 73 de la Charte relatives au renforcement de la capacité de Sainte-Hélène de s'administrer elle-même, et encouragé la Puissance administrante à faciliter l'envoi de missions de visite et de missions spéciales dans le territoire ;

j) réaffirmé qu'en vertu de la Charte, il incombait à la Puissance administrante de promouvoir le développement économique et social du territoire et de préserver son identité culturelle, et demandé à la Puissance administrante de

s'employer activement à obtenir et utiliser efficacement toute l'assistance possible, dans le cadre d'arrangements tant bilatéraux que multilatéraux, en vue de renforcer l'économie du territoire ;

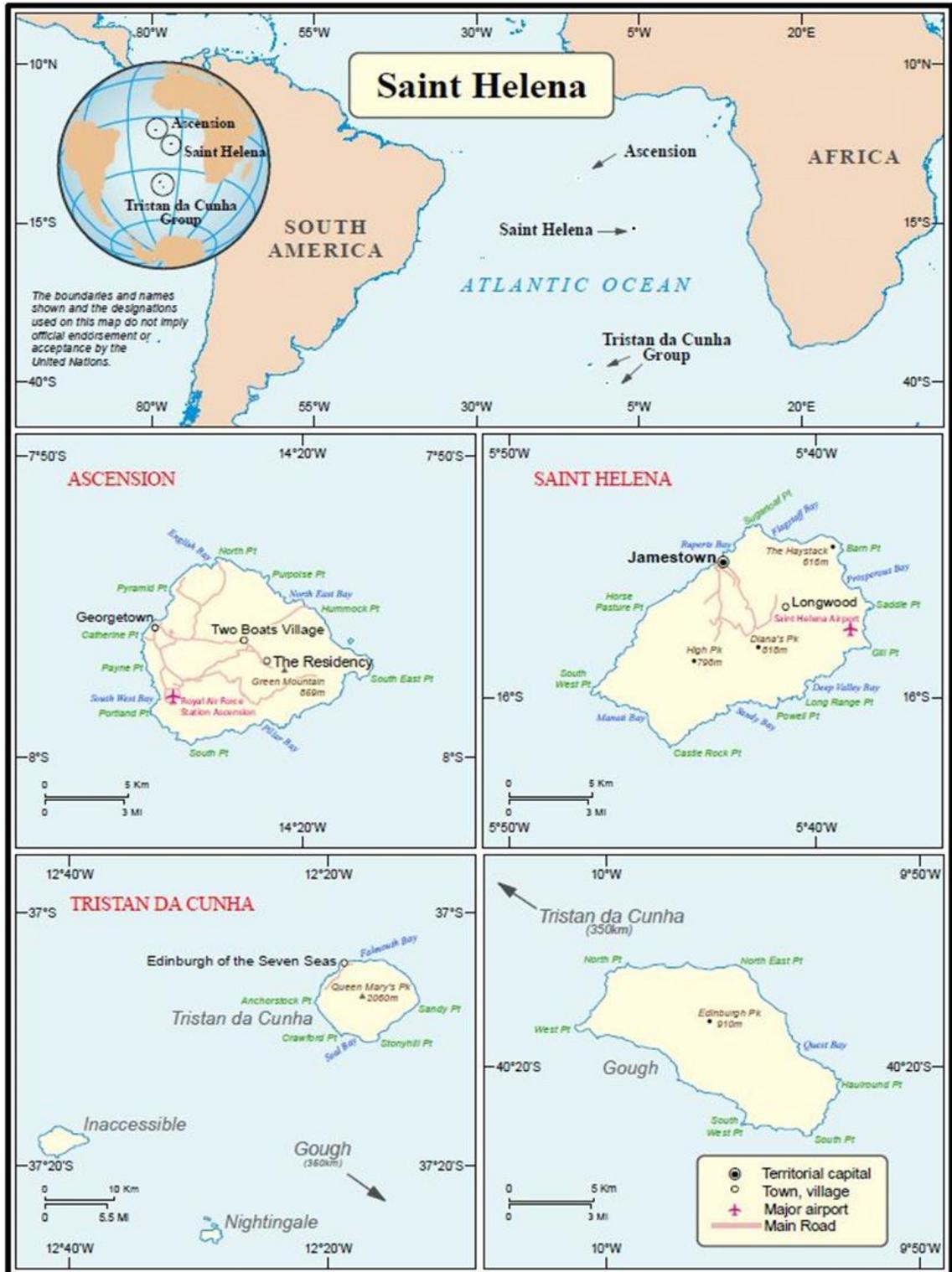
k) pris en considération le Programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris les objectifs de développement durable, souligné qu'il importait de stimuler le développement économique et social durable du territoire, en encourageant une croissance économique soutenue, partagée et équitable, en ouvrant des perspectives à tous, en réduisant les inégalités, en améliorant les conditions de vie de base, en favorisant un développement social équitable pour tous et en promouvant une gestion intégrée et durable des ressources naturelles et des écosystèmes qui contribuent, notamment, au développement économique, social et humain, tout en facilitant la conservation, la régénération et la reconstitution des écosystèmes ainsi que la résilience face aux nouveaux défis, et engagé vivement la Puissance administrante à s'abstenir de mener des activités illicites, néfastes et improductives qui allaient à l'encontre des intérêts du peuple du territoire, y compris de se servir du territoire comme centre financier international ;

l) prié le territoire et la Puissance administrante de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger l'environnement du territoire et le préserver de toute dégradation, et demandé de nouveau aux institutions spécialisées compétentes de continuer à surveiller l'état de l'environnement dans le territoire et de fournir à celui-ci une assistance en conformité avec leur règlement intérieur ;

m) prié le Comité spécial de poursuivre l'examen de la question de Sainte-Hélène et de lui présenter, à sa soixante-dix-huitième session, un rapport sur cette question ainsi que sur l'application de la résolution.

Annexe

Carte de Sainte-Hélène



Map No. 4569 UNITED NATIONS
June 2017

Department of Field Support
Geospatial Information Section (formerly Cartographic Section)